

# Marcq-Infos

La revue de Marcq-en-Ostrevent-Octobre/Nov/Décembre 2017-N°39



14 juillet 2017



Regards croisés



Brocante



Bonne rentrée !

Informations municipales

# sommaire



## VIE MUNICIPALE

- 3 Edito
- 4 Compte-rendu de CM
- 6 Etat-Civil
- 6 Permanence député
- 7 Arrêté municipal
- 8 Travaux

## EVENEMENTS PASSES

- 8 14 juillet 2017
- 8 Rentrée des classes
- 9 Rallye photos
- 10 Brocante

## PROCHAINEMENT

- 11 Evènements à venir
- 11 APEI
- 12 Restos du coeur
- 12 Halloween
- 12 RAM
- 13 Loto du Comité des fêtes
- 13 Marché de Noël

## INFORMATIONS

- 14 Assistante sociale
- 14 Rappel vigilance
- 14 Marché
- 15 Histoire locale
- 16 Médiathèque
- 16 Zoom sur une entreprise

## « Une année charnière »



Il n'y a pas que pour les élèves et les enseignants que l'année commence en septembre. Après les beaux jours et une relative léthargie revient le temps où, agenda sous les yeux, se dessine le programme d'actions de l'année. Pour les travaux, déjà évoqués dans les précédents numéros de votre revue préférée, le calendrier se précise. D'ici la fin de l'année, l'amélioration de l'éclairage et l'engagement des études pour les trottoirs devraient être en œuvre. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche plus globale d'amélioration du cadre de vie. Le fleurissement du village et de ses entrées témoigne également de cette volonté.

Améliorer la qualité de notre cadre de vie a un coût. Il nous a fallu réajuster notre fiscalité locale pour pouvoir espérer obtenir des subventions qui se font plus rares que dans les années passées. Chaque dossier doit être défendu. L'objectif est de concilier le souhaitable et le soutenable pour les finances locales en pesant le moins possible sur le porte-monnaie de chacun d'entre nous. La prochaine exonération d'une partie de la taxe d'habitation devrait profiter à une grande majorité des foyers de notre commune. C'est une bonne nouvelle pour ceux qui en bénéficieront et une réelle interrogation sur les sources à venir de nos finances locales.

A la demande du conseil d'école, le rythme scolaire est revenu à quatre journées d'enseignements par semaine. Cela signifie la fin des temps d'activités périscolaires. Nous tenons une fois encore à remercier celles et ceux qui ont encadré les TAP au cours de ces deux années. Remerciements appuyés aux bénévoles, élus ou parents et grands-parents d'élèves, qui auprès du personnel municipal ou enseignant se sont impliqués avec énergie et enthousiasme pour proposer aux enfants des activités ludiques et enrichissantes. Le potager reste à entretenir, un club échecs pourrait voir le jour. Nous ne renonçons pas à proposer des activités.

Loisirs toujours avec l'offre de diffusion culturelle en milieu rural que nous portons avec le SIRA avec cette année un grand projet comparable à ce que nous avons connu avec le carnaval et toujours des spectacles pour les scolaires et tous publics. La médiathèque s'est enrichie de nouveaux livres en cette rentrée littéraire féconde. Venez en profiter, c'est gratuit !

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture. Rétrospectif et prospectif sur l'annonce des événements à venir souvent à l'initiative de nos dynamiques associations, « Marcq infos » vous convaincra qu'il se passe toujours quelque chose dans notre beau village.

Jean-Marc Renard  
Adjoint au Maire

# Compte-rendu de Conseil Municipal

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2017

**Présents :** Messieurs et Mesdames PREIN Thierry, DANHIEZ Martine, RENARD Jean-Marc, DAZIN Dan, DIEU Patrick, DUFOUR Anthony, JONAS Alexandre, LANCO Patrice, LEFEBVRE Jean-Marc, RENARD Fabienne, SLOS Adeline et TONDEUR Pierre-Marie.

**Excusés :** ROGÉ Jean-Luc donne pouvoir à DANHIEZ Martine, NOIRET Jérôme donne pouvoir à LANCO Patrice.

Date de la Convocation et de l'affichage en Mairie le 20 Juin 2017.

Début de séance : 19h00 - Fin de séance : 20h30

**1 - Il a été fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 30 Mai 2017. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.**

**2 - Désignation des délégués en vue des élections sénatoriales :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le renouvellement des mandats des sénateurs dans le département du Nord interviendra le dimanche 24 septembre prochain. La désignation des délégués et suppléants appelés à élire les sénateurs se fait au sein de l'assemblée au scrutin secret sans débat et en application des articles L.288 et R.133 du code électoral. Il convient donc de désigner 3 titulaires et 3 suppléants.

Ont été élus avec quatorze suffrages obtenus :

**Délégués Titulaires :**

Monsieur RENARD Jean-Marc  
Monsieur ROGÉ Jean-Luc  
Monsieur PREIN Thierry

**Délégués Suppléants :**

Madame DANHIEZ Martine  
Madame RENARD Fabienne  
Monsieur DAZIN Dan

**VOTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3 - Organisation du temps scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au décret ministériel n° 2017-1108 du 27 Juin 2017 relatif aux dérogations de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, l'association des parents d'élèves ainsi que le personnel enseignant se sont exprimés favorablement sur le projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire reposant sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours.

Les horaires de l'école sont ainsi fixés : 9h00 – 12h00 ; 13h30 – 16h30 les Lundi Mardi Jeudi Vendredi.

Compte-tenu de la réorganisation du temps scolaire, les horaires de la garderie seront fixés de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 17h30 les Lundi Mardi Jeudi et Vendredi.

**VOTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4 – Fonds de concours 2017 :**

L'assemblée délibérante autorise monsieur le Maire à déposer une demande de fond de concours au titre de l'année 2017 auprès de la CAD afin de financer le remplacement de l'éclairage de la salle des fêtes, la mise aux normes des bâtiments communaux, le local à vélos de l'école, l'achat de mobilier et l'achat de matériel pour le service technique.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**5 – Divers :**

*Prix du repas de cantine :*

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il convient de procéder à la revalorisation des tarifs de la cantine municipale. Il rappelle que les tarifs actuels des repas s'élèvent à 3,10 € pour les enfants.

Il propose au Conseil Municipal d'appliquer une revalorisation pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie et de l'augmentation des tarifs du prestataire Lys Restauration dont dépend la commune.  
Le nouveau tarif serait donc fixé à 3,15 € par repas.

## VOTÉ À L'UNANIMITÉ

### **Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 septembre 2017**

**Présents :** Messieurs et Mesdames PREIN Thierry, DANHIEZ Martine, RENARD Jean-Marc, DAZIN Dan, DUFOUR Anthony, JONAS Alexandre, LANCO Patrice, LEFEBVRE Jean-Marc, RENARD Fabienne, ROGE Jean-Luc

**Pouvoir :** NOIRET Jérôme donne pouvoir à LANCO\_Patrice

**Excusés :** TONDEUR Pierre-Marie, SLOS Adeline

**Absent :** DIEU Patrick

**Secrétaire de séance :** DANHIEZ Martine

Date de la Convocation et de l'affichage en Mairie le 15 septembre 2017. Début de séance : 19h00

**1 - Il a été fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 30 juin 2017. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.**

**2-Projet éolien :**

Reporté au prochain conseil municipal pour délibération.

**3-Siden/Sian :**

Modification statutaire SIDEN/SIAN (compétence G E M A P I) :

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

**4-Opération brioche de l'APEI :**

Comme l'année dernière 1 brioche sera offerte à chaque élève. La date choisie est Saint Nicolas.

Votée à l'unanimité.

**5- Les agents recenseurs :**

Céline Bastin et Florine Dupas ont remis un CV à la mairie à cet effet. Elles seront donc agents recenseurs pour la commune à partir de janvier 2018.

**6-Remboursement de la salle des fêtes :**

Le conseil municipal donne son approbation.

**7-Prise en charge cartes SMTD :**

Pas de prise en charge car aucune carte délivrée.

**8- Service énergie collectivités du SCOT :**

Le conseil municipal donne autorisation à Mr le Maire pour continuer à adhérer au service énergie collectivités du SCOT.

## Diplômes

Félicitations à :

- **Renard Mathilde** qui a obtenu son diplôme de logopédie ( orthophonie )
- **Dhenin Andréa** pour son Bac ST2S avec mention
- **Dhenin Audrey** pour son brevet avec mention
- **Mortelette Bastien** qui a obtenu le brevet des collèges
- **Simon Sophie** qui a eu son Bac S



# Etat-civil

## Bienvenue à :

**Esteban PRUVOST** né le 24/07/2017 à Dechy de Sébastien PRUVOST et de Natacha VERNAGUT qui demeurent 17 domaine du riot des glennes.

## Nos condoléances à la famille de :

**Jacques MARQUETTE** décédé le 11 septembre 2017 dans sa soixante-dix-huitième année. Il demeurait 34 rue du Sergent Coleau.

**René MONTAIGNE** décédé le 3 octobre 2017 à l'âge de 63 ans. Il demeurait 8 rue de Féchain.



## Nos félicitations à :

**Emilie DROZDA et Cédric SCHINTU** qui se sont unis le 9 septembre. Tous nos vœux de bonheur.

## Du changement dans les pièces d'identité :

Pour faire une pièce d'identité il est désormais indispensable de passer en mairie afin de créer votre dossier avant de vous rendre dans une mairie équipée de biométrie. Il est aussi possible de faire une pré-demande en ligne sur le site : <http://www.service-public.fr>

# Permanence député

Madame, Monsieur,

Par la présente, mon équipe et moi-même souhaitons vous tenir informer de l'ouverture de la permanence parlementaire qui se situe au **32 rue François Cuvelle à DOUAI**.

Mon équipe est composée de 5 collaborateurs :

M. Lecomte Charley

Mme Brzoza Eva

M. Goulois Alain

M. Podolczak Laurent

M. Pavy Pierre (situé à Paris)

La permanence vous sera ouverte :

Lundi : de 13h30 à 17h30

Mardi au jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Vendredi : 9h00 à 12h00

À compter du lundi 25 septembre 2017, je tiendrai une permanence tous les lundis de 13h30 à 17h 30 (sur rendez-vous uniquement). Pour convenir d'un rendez-vous vous pouvez me contacter au **03 27 91 80 05**.

En dehors de ces plages horaires, et en cas d'urgence, il sera toutefois possible de prendre rendez-vous avec l'un de mes collaborateurs.

# Arrêté municipal

DEPARTEMENT DU NORD

---

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

---

COMMUNE  
DE MARCQ EN OSTREVENT

---



## **ARRETE MUNICIPAL** **INTERDISANT LES DÉJECTIONS** **CANINES SUR LE** **DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

**Le Maire de la commune de Marcq-en-Ostrevent ,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et suivants ;

Vu le Code de la santé publique et notamment l'article L 1311-2 ;

Vu le règlement sanitaire départemental ;

Considérant que les services municipaux ont constaté, par rapports successifs, la présence sur les trottoirs et espaces publics, la présence de plus en plus fréquente de déjections canines ;

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la salubrité et l'hygiène des dépendances de la voirie publique, des espaces verts et d'y interdire les déjections canines ;

Considérant qu'il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter sur toute ou partie de la voie publique, d'une manière générale, tous débris ou détritrus d'origine animale ou végétale susceptible de souiller la voie publique ou de provoquer des chutes ;

Considérant qu'il en va de l'intérêt général de la commune.

### **ARRETE**

**Article 1.** Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, jardins et espaces verts publics. Cette obligation ne s'applique pas aux personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L241-3 du code de l'action sociale et des familles.

**Article 2** Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation. En cas de non-respect de l'obligation édictée à l'article 1, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

**Article 3** Le présent arrêté sera affiché sur les lieux habituels d'affichage et espaces concernés par ces dispositions et le public pourra le consulter en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

**Article 4** Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera transmise au représentant de l'Etat.

Marcq-en-Ostrevent, le 26/07/2017

Le Maire,  
Thierry PREIN

*Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois à compter de son affichage.*

# Travaux

Le matériel extérieur de l'école étant stocké depuis plusieurs années dans un abri de jardin qui devenait vétuste, la mairie a décidé de construire un local plus adapté et plus sécurisé.

De même, des travaux ont également eu lieu à la salle des fêtes. L'éclairage a été changé pour des dalles à LED qui permettront de faire de nombreuses économies notamment en terme de maintenance et de consommation.

Ces travaux, comme les changements de menuiseries à la mairie et aussi l'achat de matériel pour le service technique ont été financés avec l'aide des fonds de concours de 30 000€ annuels que nous attribue la Communauté d'Agglomération du Douaisis



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU DOUAISIS

## 14 juillet 2017

Comme chaque année, une retraite aux flambeaux était organisée le 13 juillet dernier suivi par le traditionnel bal public et le feu d'artifice. Tout le monde a passé une bonne soirée grâce aux jeunes et moins jeunes présents. Très bonne ambiance !

Le lendemain, pour la fête nationale, les Marcquois ont défilé de la mairie au monument aux morts. A l'issue du discours de Monsieur le Maire, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour le pot de l'amitié.



## Rentrée des classes



Cette année la rentrée des classes a eu lieu le lundi 4 septembre 2017. Quelques élus sont venus souhaiter une bonne année scolaire aux enfants.

Nous leur souhaitons aussi beaucoup de réussite !

# Rallye photos - RegARDS croisés



Dans le cadre des 34e Journées européennes du Patrimoine, le RERS « Tous porteurs de savoirs » a organisé le dimanche 17 septembre, un rallye photos ouvert à tous, à Marcq-en-Ostrevent. Les participants ont alors décidé de choisir librement leur angle de vue pour représenter ce village de 750 âmes environ.

C'est en compagnie de mon nouvel et jeune ami, Maël (10 ans), que j'ai arpenté les rues et les sentiers agricoles boueux pour immortaliser certains détails ou certains endroits. Si le temps était de notre côté, la chose n'en fut pas moins facile. En effet, les rayons rasant d'un soleil pré-automnal constituaient une contrainte non négligeable. Cela dit, l'exercice et les échanges de points de vue furent enrichissants tant pour Maël que pour Moi même. Tous deux souhaitons capturer les traces du passé tout en soulignant l'aspect rural de Marcq-en-Ostrevent.

Il est évident que nous ne pouvions pas ne pas retenir quelques clichés du "jardin partagé du RERS" puisque cet Eden de l'abondance montre l'esprit solidaire et humaniste des "résoteurs" soucieux d'agir également de manière intercommunale.

Cette belle démarche se finalisera prochainement par la mise en œuvre d'une exposition au siège du réseau (6, rue Maginot). En attendant, voici quelques clichés, parmi la centaine d'images saisies -



Article de Mickaël Grabarczyk : <http://m.grabarczyk.over-blog.fr/>

CONTACT : Nathalie Prévost, présidente du RERS, 06/72/83/86/06

## Brocante du CLASC à Marcq



Ne pouvant utiliser la salle des fêtes en location, nous avons dû déplacer notre brocante annuelle et avons cette année avec l'accord de la mairie réalisé notre 12ème brocante dans les rues Pasteur et Clémenceau.

Buvette, restauration, frites sous chapiteau devant la maison des associations, une belle journée festive sous le soleil

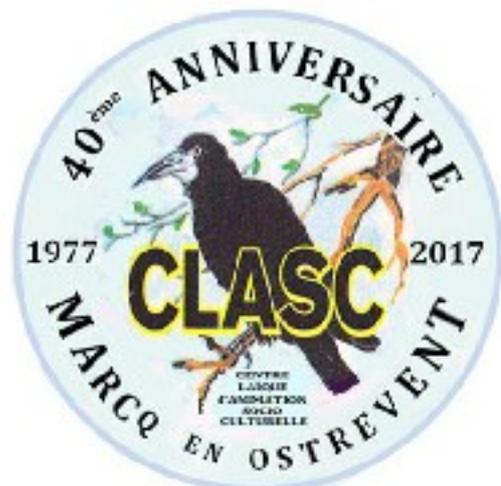


le CLASC adresse ses remerciements aux services de la mairie, aux bénévoles du Comité des fêtes, aux agriculteurs qui nous ont aidé dans l'organisation de la sécurité aux exposants, aux riverains et aux visiteurs venus nombreux

Nous vous donnons rendez-vous le **18 novembre** pour la soirée repas des **40 ans du C.L.A.S.C**

Bientôt dans vos boîtes aux lettres des infos sur ce repas et sur un voyage "marché de Noël"

Pour les 40 ans du CLASC bientôt des badges collectors à réserver, ils seront en vente pour notre anniversaire



# Evènements à venir

- **Samedi 7 octobre** : Soirée campagnarde
- **Dimanche 5 Novembre** : Loto du comité des fêtes
- **Jeudi 9 novembre** : Défilé d'Halloween de l'école
- **Dimanche 3 Décembre** : Marché de Noël
- **Samedi 16 Décembre** : Colis des anciens
- **Vendredi 22 décembre** : Goûter de Noël organisé par le Comité des fêtes et fête de Noël de l'école.

## INVITATION A LA POPULATION



Monsieur le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux,  
ont l'honneur de vous inviter à la cérémonie du

**11 novembre 2017 à 10h15**  
à la mairie

- Défilé
- 10h30 : Messe
- Dépôt de gerbes au monument aux morts
- Vin d'honneur à la salle des fêtes
- Distribution de bonbons aux enfants.
- Remise des médailles du travail

Nous comptons sur votre présence.

Le maire, les adjoints,  
les conseillers.

# Marché de Noël

Le comité des fêtes organise son 4ème marché de Noël le **dimanche 3 décembre 2017** à la salle des fêtes. Il reste encore quelques places pour présenter vos créations. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 15 novembre (5 € pour deux tables et grilles) auprès de Karine Jonas, 6 rue du château de Lewarde.

# APEI

L'APEI « Les papillons blancs » du Douaisis organise une opération caritative intitulée « brioches 2017 ». La commune va acheter le nombre de briochettes fraîches individuelles nécessaires pour en offrir une à chaque enfant scolarisé à l'école Louis Pasteur. La distribution se fera dans le cadre de la Saint-Nicolas.

# Restos du coeur

## CENTRE DE MONCHECOURT

La campagne Hiver 2017-2018 des RESTAURANTS DU CŒUR commencera le mardi 7 novembre

Les inscriptions auront lieu les 6 et 7 novembre 2017 auprès de Mme PERUS 137 rue Pierre Bochu à Monchecourt.

Il faut se munir du livret de famille, de l'avis d'imposition, des ressources et de la CAF.



# Défilé d'Halloween

Le défilé d'Halloween se déroulera le jeudi 9 novembre au matin. Les enfants partiront de l'école et passeront par la rue Maginot, la rue Hubert Moniez et la rue Foch. Après une collation à la salle des fêtes, ils se dirigeront dans la rue du Sergent Coleau puis dans le lotissement du domaine du riot des glennes.

**2017 Accueils collectifs RAM du SIRA**  
*« De livre en livre ! »*

LUNDI 9H30 11H30	MARDI 9H30 11H30	JEUDI 9H30 11H30	VENDREDI 9H30 11H30
11 septembre BRUNEMONT	5 septembre FERIN	7 septembre HAMEL Motricité 9h45-11h	8 septembre ARLEUX
25 septembre CANTIN	12 septembre PRESSAIN	14 septembre ROUCCOURT	15 septembre FECHAIN
2 octobre BRUNEMONT	19 septembre ERCHIN	21 septembre ESTREES	22 septembre ARLEUX
9 octobre CANTIN	26 septembre BUGNICOURT	5 octobre ROUCCOURT	6 octobre ARLEUX
23 octobre « Autour du livre » 10h à 11h30 bibliothèque FERIN	3 octobre FERIN	12 octobre HAMEL Motricité 9h45-11h	13 septembre FECHAIN
	17 octobre PRESSAIN	19 octobre ESTREES	20 octobre ARLEUX
	Mardi 24 octobre MARCQ EN OSTRÉVENT Motricité 9h45-11h		27 octobre AUBIGNY AU BAC
13 novembre BRUNEMONT	7 novembre PRESSAIN	9 novembre ROUCCOURT Motricité 9h45-11h	10 novembre ARLEUX
20 novembre GOEULZIN	14 novembre ERCHIN	16 novembre ESTREES	17 novembre FECHAIN
27 novembre CANTIN	21 novembre BUGNICOURT	23 novembre HAMEL Motricité 9h45-11h	24 novembre ARLEUX
4 décembre BRUNEMONT	28 novembre FERIN	Jeudi 30 novembre « Autour du livre » 10h à 11h30 bibliothèque FECHAIN	
11 décembre GOEULZIN	5 décembre PRESSAIN	7 décembre ROUCCOURT	8 décembre ARLEUX Motricité 9h45-11h
18 décembre CANTIN	12 décembre ERCHIN	14 décembre HAMEL Motricité 9h45-11h	15 décembre FECHAIN
	19 décembre FERIN	21 décembre ESTREES	22 décembre ARLEUX SOLICITEUR

Sept Oct NOV Déc

**SIRA**  
Relais Assistants Maternels du SIRA  
34 rue du Ruis 59151 ARLIEUX  
03 27 89 04 36 - 06 75 55 13 91 - Email: petite-enfance@orange.fr



# MARCHÉ DE NOEL

**MARCQ-EN-OSTREVENT**

**Dim 05 nov 2017**



## Le 3 Décembre 2017

A la salle des fêtes  
de 9h à 17h

**Téléthon**

A l'issue, venez parader avec le Père Noël  
dans les rues du village

et participer au lâcher de ballons à souhaits  
sur le parvis de l'église

**En vente sur le marché** Buvette et restauration rapide

IPNS

à la salle des fêtes

# LOTO

1500 euros en bons d'achat !

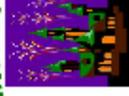


Réservation possible à :

Martine 06/88/81/58/29

Pascale 06/18/65/58/98

Comité des fêtes



**buvette et restauration  
sur place**

MARCQ EN OSTREVENT

# Assistante sociale

Une nouvelle assistante sociale est arrivée à l'UTPAS de Guesnain sis 159 rue Paul Eluard. Il s'agit de MUSSA PERETTO. Elle est joignable au 03.59.73.19.30.

## Rappel vigilance

Un rappel est nécessaire quant à la conduite à tenir suite aux derniers cambriolages et autres faits commis dans notre commune.

Sans se transformer en policier ou gendarme, lorsqu'un citoyen est témoin d'un fait délictueux ou aperçoit une personne inconnue et/ou un véhicule suspect, le réflexe à adopter est de ne pas intervenir directement et de composer le « 17 » (Centre Opérationnel de la Gendarmerie) ou d'appeler la brigade d'Arleux au 03.27.89.52.62 en recueillant, si possible, un maximum d'éléments tels que le sexe, l'âge, la corpulence, la tenue vestimentaire de ou des individus, la marque et la couleur, l'immatriculation du véhicule.

Pour des faits anormaux moins urgents, il est conseillé de contacter la mairie au 03.27.80.91.22 ou encore les voisins vigilants.

<b>Nom Prénom</b>	<b>Téléphone fixe et mobile</b>	<b>Adresse Mail</b>
Dufour Anthony	06-32-00-04-72	<a href="mailto:antoduf@yahoo.fr">antoduf@yahoo.fr</a>
Falvo Frédéric	06-26-97-01-25 / 03-27-95-13-80	<a href="mailto:frederic.falvo@laposte.net">frederic.falvo@laposte.net</a>
Lefebvre Jean Marc	06-1031-04-24 / 03-27-89-49-47	<a href="mailto:claudie-lefebvre@bbox.fr">claudie-lefebvre@bbox.fr</a>
Benoit Bernard	06-73-04-75-63	<a href="mailto:bbft59@hotmail.fr">bbft59@hotmail.fr</a>
Derick Maxime	06-42-92-78-59 / 09-67-08-33-91	<a href="mailto:maxime.d59252@gmail.com">maxime.d59252@gmail.com</a>
Noiret Jérôme	06-32-39-58-85	<a href="mailto:jeromenoiret@free.fr">jeromenoiret@free.fr</a>
Roge Jean-Luc	03-27-89-27-15 / 06-12-18-53-49	<a href="mailto:roge.jean-luc@neuf.fr">roge.jean-luc@neuf.fr</a>
Lanco Patrice	06-87-32-16-88	<a href="mailto:planco@orange.fr">planco@orange.fr</a>
Prein Thierry	03-27-89-28-89 / 06-81-56-60-84	<a href="mailto:thierry.prein@orange.fr">thierry.prein@orange.fr</a>

## Marché

Un producteur maraicher bio est présent tous les mercredis au square depuis le **Mercredi 06 Septembre à partir de 14h30**.

Il vous propose sa production de légumes. En espérant qu'il soit le premier producteur d'un futur marché.

Merci de lui accorder votre meilleur accueil.

# Histoire locale

## HISTOIRE "LOCALE"

## L'ECOLE DES ANNÉES 60 / 65

L'école, l'école communale  
il y avait la grande et la petite,  
ici, la grande avec Mr Piton, ces  
garçons et ces filles, s'ils ou elles  
ne sont pas décédés (ées), sont  
Grand-père ou Grand-mère

Je vais vous donner les prénoms  
cherchez les noms, vous les avez  
connus

Liliane, Jacques, Marie-Noelle  
Bernard, Marie-Henriette, Michel  
Jean Marie



Dans le fond de l'image, le préau, le garage, l'ancienne prison, réserve de charbon



A gauche:

Anne Marie, Juliana, Joséphine  
Edmonde, Roberte

Les garçons avaient le même  
"costume" les blouses grises, les  
bottines et les courts pantalons  
comme l'on disait à l'époque  
Je fus de ceux-là.

Pendant la récréation dans la  
cour de l'actuelle mairie. Si vous  
reconnaissez quelqu'un, vous pouvez  
me le communiquer.

Ceux que j'ai reconnus ci-dessous

Emile, Robert, Louis, Michel, Joël, les autres je ne sais pas encore



J'ai d'autres photos d'école ou de voyage scolaire. Si vous en possédez, vous pouvez me les  
confier, je les enregistrerais, vous garderez bien sur les originaux.

Il faut garder la mémoire collective

gabriel wiar

# Médiathèque

La médiathèque fonctionne toujours. Les horaires sont :

- Le mardi de 17h30 à 18h30
- Le mercredi de 10h à 12h
- Le vendredi de 9h30 à 12h et les 2ème et 4ème samedi du mois de 13h30 à 14h30.

Les enfants de l'école viennent chaque vendredi matin.

**NOUS LES ATTENDONS AVEC LES PARENTS LES AUTRES JOURS DE LA SEMAINE**

De nombreux livres viennent encore d'arriver !

## Zoom sur une entreprise



Bonjour, nous sommes Ludovic et Marine TANTALE,

Il y a peu, nous avons posé nos valises dans ce charmant village de Marcq-en-Ostrevent.

Nous venons de l'île de la Réunion avec nos trois enfants, où nous étions déjà entrepreneurs dans la vente directe à domicile.

En relation avec une Centrale d'Achat Française, nous pouvons vous faire réaliser des économies intéressantes sur des produits de consommation courante (entretien, hygiène, soins et beauté, lingerie, idées cadeaux, etc.).

Pour nous joindre et voir en détail ce que nous proposons :

*- demandez nos coordonnées à nos élus*

A très bientôt.

Marine et Ludovic Tantale.

Conseiller n° 537338

Distributeur Indépendant affilié à la société AKEO,

Membre de la Fédération de la Vente Directe

RCS Paris B 438 389 090